



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 7 OCTOBRE 2020 / 14h-16h

SIEGE - PLAINE COMMUNE

BUREAU

Etaient présents : M. Azzedine TAIBI (président), M. Jean-Pierre RESPAUT (vice-président) ; Ginette BATY-TORNIKIAN (secrétaire) ; M. Christophe LIEVIN (trésorier)

Etait représenté : M. André Joaquim a donné pouvoir à Mme Emmanuelle BITON

Etaient excusés :

M. Sébastien JACQUOT (secrétaire adjoint) ; M. Henrique RIBEIRO (Champigny-sur-Marne)

MEMBRES DE DROIT

Etaient présents : M. Marian SYPNIEWSKI (Seine-Saint-Denis habitat)

Etaient représentés : Mme Fatima AIT YAKOUB (Vallophs Habitat) a donné pouvoir à M. Christophe LIEVIN ; Mme Meriem DERKAOUI (Conseil départemental de Seine-Saint-Denis) a donné pouvoir à Benoît POUVREAU ; M. Damien VANOVERSCHELDE (Hauts-de-Seine Habitat) a donné pouvoir à Mme Hélène CHARRA-PONTILLO

Etaient excusés :

MEMBRES ACTIFS

Etaient présents :

Etaient représentés : Mme Bernadette BLANCHON (ENSVP) a donné pouvoir à Ginette BATY-TORNIKIAN ; M. Olivier MEIER (Seine-Saint-Denis Tourisme) a donné pouvoir à Jade BATAL

Etaient excusés : M. Jean-Paul LE GLOU (adhérent individuel) ; M. Francis DUBRAC (Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris) ; Mme Hélène SALLET-LAVOREL (Val-de-Marne Tourisme)

Autres présents : Mme Milena CRESPO, animatrice (Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France) ; Mme Cécile RIVIERE, directrice adjointe du Musée d'Histoire Urbaine et Sociale (Ville de Suresnes) ;

Nombre de participants : 11. **Votes** : 11

DÉROULÉ

❖ **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 26 MAI 2020 (Visioconférence)**

Le relevé de décision a été approuvé à l'unanimité.

❖ **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LES ELECTIONS**

Ont été traitées les principales questions relatives aux élections municipales et intercommunales, et leur impact sur les adhérents de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.

A. ELECTIONS MUNICIPALES 2020

L'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France compte 9 communes adhérentes dont les conseils municipaux ont été renouvelés suite aux élections des 15 mars et 28 juin 2020. 3 communes adhérentes ont connu des changements de maire :

- Champigny-sur-Marne : Laurent Jeanne (DVD) a été élu. Il fait suite au maire sortant, Christian Fautré (DVG)
- Dugny : Quentin Gessel (DVD) a été élu. Il fait suite au maire sortant, André Veyssière (LR)
- Suresnes : Guillaume Boudy (Union de la droite) a été élu. Il prend la suite de Christian Dupuy (DVD) qui ne s'est pas représenté.

B. LES INTERCOMMUNALITES

Un nouveau conseil de territoire a été désigné à Plaine Commune, le 16 juillet 2020. M. André JOACHIM a été désigné lors du conseil territorial du 9 septembre comme représentant de Plaine Commune à l'association.

Un nouveau conseil communautaire a été installé, le 11 juillet 2020. Il n'y a pas encore eu d'élu désigné comme représentant porté à la connaissance de l'association.

C. MISE EN PLACE DES REPRESENTANTS

Quatre villes sur neuf ont voté en conseil municipal le(s) représentant(s) de leur ville au sein de l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France. Toutes les villes et intercommunalités n'ont pas encore désignés de représentants pour l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.

L'animatrice-coordinatrice de l'Association a également attiré l'attention des administrateurs sur l'absence de représentants ou de techniciens chez certains adhérents, rendant plus difficile les échanges. En outre, les statuts et le règlement intérieur de l'association stipule que les adhérents personnes morales doivent être représentés par une délégation de maximum 4 personnes dûment mandatées.

[ECHANGES]

Le Président souligne la nécessité d'avoir un représentant par adhérent. Au-delà des alternances, les objectifs de l'association sont orientés vers un intérêt commun de promotion et de valorisation des cités-jardins. La composition de l'association et du conseil d'administration doit être transpartisane.

Le Vice-Président confirme qu'il est important que chaque ville soit représentée. L'absence de référent réalisant des retours réguliers des activités de l'association peut faire craindre la perte d'adhésion. Il est donc prioritaire d'obtenir de chacune des villes un référent auquel l'association peut s'adresser de manière régulière.

Mme Emmanuelle BIETON propose de faire une réunion avec les nouveaux élus avant ou un après un conseil d'administration. L'animatrice-coordinatrice signale la tenue de l'Assemblée générale en février comme moment de rassemblement de l'ensemble des adhérents.

La Secrétaire propose d'adresser un courrier à aux nouveaux maires, présidents et élus rappelant les actions de l'association et sa structure. Le Vice-Président propose que la Secrétaire s'associe l'animatrice-coordinatrice pour rédiger ce courrier.

Mme Hélène CHARRA-PONTILLO indique la mise en place de nouveaux conseils municipaux est l'occasion de ressolliciter certaines communes dont l'association souhaiterait avoir l'adhésion.

M. Marian SYPNIEWSKI regrette le peu de places pris par les Architectes des Bâtiments de France dans l'association.

→ Pour les villes et les intercommunalités n'ayant pas encore désigné leur représentant, il a été voté le principe d'une relance par mail. Un courrier, rédigé par la Secrétaire et l'animatrice-coordinatrice de l'association, sera envoyé à l'attention de tous les nouveaux maires et élus présents dans l'association, afin de présenter l'association et ses projets dont le colloque.

→ Afin de pallier à l'absence de représentants et de techniciens désignés dans certaines structures adhérentes et de faire appliquer les statuts et le règlement intérieur de l'association, il a été voté la création d'une fiche de contact qui sera envoyée à tous les adhérents. Cf. annexe.

→ Il a été voté l'organisation d'une réunion avec une délégation du conseil d'administration menée par le Vice-Président pour rencontrer le nouveau Maire et le nouvel élu de la Ville de Champigny-sur-Marne.

→ Il a été voté l'envoi d'un courrier de sollicitation pour les communes franciliennes non adhérentes dont en priorité Les Lilas, Asnières-sur-Seine, Vanves, Versailles et Paris

Afin d'informer au mieux les adhérents sur les actions réalisées par l'association avec leur structure, il a été proposé de mettre en place des fiches de synthèse annuelles, en priorité pour les villes puis à la demande des adhérents. Une phrase d'introduction permettrait de rappeler de façon synthétique les actions de l'association sur l'année qui profitent à toutes les villes.

[ECHANGES]

Le Vice-Président souhaite que soit distinguer le bilan des projets.

Mme Hélène CHARRA-PONTILLO propose davantage un rapport annuel avec des entrées par thématique et des entrées par territoire et la mise en avant des partenariats comme celui de la Région. M. Benoît POUVREAU rejoint l'idée d'un document plus global.

Le Président précise qu'à quelques mois des élections régionales, il est important de renouveler notre soutien auprès des élus culture et tourisme de la Région.

Emmanuelle BITON indique qu'un plan de relance touristique régional, adapté à l'échelle départementale va être mis en place. Nous pourrions avoir une réflexion sur ce que l'on peut demander concrètement comme aide à la Région. Il serait intéressant de monter un rendez-vous avec les élus de la Région.

Le Vice-Président approuve ce projet de réunion qui permettra de s'assurer également de la réédition de l'ouvrage et de sa traduction en anglais. L'ouvrage est un outil de communication important.

Mme Hélène CHARRA PONTILLO précise que la mise en page de certains documents de l'association, comme le rapport d'activité, pourrait être réalisée par un infographiste de son service.

→ Il a été décidé de la rédaction d'un courrier à la Président de la Région et aux élus du tourisme et de la culture pour appuyer le partenariat avec l'association ainsi que la réédition de l'ouvrage et sa traduction.

❖ POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : GESTION DE LA SALARIÉE

A. ENCADREMENT

Les administrateurs ont reconnu la nécessité d'un encadrement technique de la salariée ; le conseil d'administration indiquant quant à lui les grandes orientations de travail.

Le Trésorier a insisté sur l'importance que la salariée ne se sente pas isolée et ne se retrouve pas seule face à des difficultés. Toutefois l'encadrement doit être restreint et mené par une personne compétente compte-tenu de la spécificité du travail et des missions de la salariée.

→ Il a été décidé d'un accompagnement « tournant » tous les deux ans, par un technicien, avec des réunions physiques ou téléphoniques toutes les deux semaines et un entretien annuel avec compte-rendu au conseil d'administration. Il a été proposé que le MUS-Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes prenne la suite de la Responsable de la mission Tourisme de Plaine Commune. En l'absence de la directrice du Musée, cette proposition sera réévaluée lors du prochain conseil d'administration.

B. TÉLÉTRAVAIL

Les administrateurs ont accepté la demande de la salariée de pérenniser le télétravail à raison d'un jour par semaine, le lundi, jour de fermeture du siège social.

M. Marian SYPNIEWSKI propose que le service informatique de Seine-Saint-Denis habitat puisse conseiller la salariée sur le choix de l'équipement informatique.

→ Il a été décidé d'équiper la salariée d'outils informatiques permettant le travail à distance (ordinateur portable, logiciels, disque dur externe) pour une enveloppe budgétaire de 2500 €.

❖ POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LES ACTIVITÉS

A. CONTEXTE ACTUEL

Un point a été fait sur la reprise des activités au siège social de l'association et à la mise en place d'un protocole sanitaire.

B. JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Un point a été fait sur les visites en lien avec les cités-jardins proposées par 4 villes adhérentes et sur actions de l'association en partenariat avec ces villes autour des Journées européennes du patrimoine.

C. LES CITES-JARDINS EN AUTOMNE, REPORT DU PRINTEMPS DES CITES-JARDINS 2020

Un point a été fait sur le report du Printemps des cités-jardins, du 3 au 18 octobre sous le nom « Les cités-jardins en automne » et sur les difficultés de mise en œuvre de la programmation dans le cadre du décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

D. COLLOQUE 2021

Un point d'avancement sur l'organisation du colloque international les 3 et 4 juin 2021, « Des cités-jardins pour le XXIème siècle » a été présenté.

Compte-tenu du vote de la réalisation d'un courrier d'information à l'attention des nouveaux élus, la proposition d'un courrier d'information sur le colloque n'a pas été retenue dans ce format.

❖ POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

A) POINT FINANCIER

Le Trésorier a réalisé un point financier, notamment sur les recettes et le loyer du siège social. L'association a une bonne santé financière mais le Trésorier rappelle aux administrateurs que l'intégralité des finances de l'association dépend des adhésions. Le livret A ne contient qu'une année de fonctionnement d'avance permettant de pallier à des difficultés ou aux frais d'un départ de la salariée.

Le Vice-Président insiste sur l'importante de ne pas perdre d'adhérents, de maintenir un lien régulier et d'identifier les nouveaux représentants.

B) COTISATIONS 2020

Certaines cotisations restent encore à percevoir.

➔ Les administrateurs ont validé le principe d'une relance par mail.

Le CAUE 94 a adhéré à l'association en juillet 2020.

Marian SYPNIEWSKI peut essayer de sonder le CAUE 93 sur une éventuelle l'adhésion ; Seine-Sait-Denis habitat travaillant actuellement avec le CAUE sur un document de synthèse, « retour d'expérience » sur la réhabilitation de la cité-jardin du Pré Saint-Gervais.

➔ Les administrateurs ont approuvé le principe d'une réunion avec la présidente du CAUE 94 et des membres de l'association dont la Ville de Champigny-sur-Marne et le CDT94 afin de présenter les missions de l'association et les axes de travail.

C) ACCUEIL D'UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

Suite à l'obtention de l'agrément pour l'accueil d'un volontaire en service civique pour la mission « Contribuer à la médiation culturelle et développer les publics », un recrutement est en cours. Onze candidatures ont été reçues.

➔ **Les administrateurs ont accepté que les entretiens soient réalisés la semaine du 14 octobre, en présence de Sébastien Jacquot, trésorier adjoint et directeur de l'IREST, d'un représentant de la Ville de Stains et de l'animatrice-coordinatrice.**

❖ POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : INFORMATIONS DIVERSES

A) REALISATION D'UN KAKEMONO DE TYPE ROLL-UP POUR L'ASSOCIATION

Dans l'enveloppe budgétaire impartie pour la réalisation d'une identité graphique et d'un site internet en 2018, la réalisation d'un kakemono de type roll-up doit être finalisée.

➔ **Les administrateurs ont décidé de la proposition suivante : logo et bandeau orange d'informations au-dessus de l'image.**

B) EXPOSITION SUR UNE CITE-JARDIN ROUMAINE

Un point d'information a été réalisé sur l'exposition Vatra Luminoasa – le modèle des cités-jardins à Bucarest dont l'association est partenaire scientifique. L'exposition sera présentée à l'Institut culturel roumain de Paris en novembre et décembre.

Marie-Pierre Deguillaume, conservatrice-directrice du MUS, Emeline Trion, chargée des collections au MUS et Milena Crespo, animatrice-coordinatrice de l'association ont réalisé un texte pour un panneau dans l'exposition présentant les cités-jardins d'Ile-de-France et les actions de l'association. L'ouvrage *Les cités-jardins d'Ile-de-France* et les plaquettes des deux structures seront également présentés dans l'exposition.

C) ENTRETIEN SITE « LE PARATONNERRE »

L'entretien réalisé pour le site « Le Paratonnerre » par M. Briec Cudennec, chargé de mission à la Ville de Paris (Paris XX) et fondateur du site, Benoît Pouvreau et Milena Crespo a été joint en annexe.

Dans la rubrique des informations diverses, Marian SYPNIEWSKI a informé les administrateurs que la réhabilitation des cœurs d'îlots de la cité-jardin de Stains avait été nominée aux Victoires du Paysage. Les administrateurs et les adhérents peuvent voter pour ce projet pour le Prix du Public. L'animatrice-coordinatrice fera un mail d'information à ce sujet à l'ensemble des adhérents.